

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-417-1931 nommant le Comité chargé de préparer la réception du Ministre des colonies.

n° 29-417-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 août 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrivée à Djibouti de M. le Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° ». — Le Comité chargé de préparer la réception de M. le Ministre des colonies est composé ainsi qu'il suit :
MM. l'Administrateur des colonies, Commandant du cercle de Djibouti, président ; deux représentants de la Chambre de commerce. vice-présidents : le chef du Service des travaux publics; Collombet, administrateur des colonies; Alemant, administrateur adjoint des colonies; un délégué des anciens combattants: deux notables arabes et deux notables somalis, délégués par la population, membre: M. Rivière adjoint principal des services secrétaire. Art, 2, — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

chapon-baissac